



## NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES

Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

# FR5412026 - Pertuis charentais - Rochebonne

<a href="#">1. IDENTIFICATION DU SITE</a> .....	<a href="#">1</a>
<a href="#">2. LOCALISATION DU SITE</a> .....	<a href="#">2</a>
<a href="#">3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES</a> .....	<a href="#">3</a>
<a href="#">4. DESCRIPTION DU SITE</a> .....	<a href="#">7</a>
<a href="#">5. STATUT DE PROTECTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>
<a href="#">6. GESTION DU SITE</a> .....	<a href="#">9</a>

## 1. IDENTIFICATION DU SITE

### 1.1 Type

A (ZPS)

### 1.2 Code du site

FR5412026

### 1.3 Appellation du site

Pertuis charentais - Rochebonne

### 1.4 Date de compilation

31/07/2008

### 1.5 Date d'actualisation

### 1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Poitou-Charentes	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
<a href="http://www.developpement-durable.gouv.fr">www.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr">www.poitou-charentes.developpement-durable.gouv.fr</a>	<a href="http://www.mnhn.fr">www.mnhn.fr</a> <a href="http://www.spn.mnhn.fr">www.spn.mnhn.fr</a>
<a href="mailto:en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr">en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr</a>		<a href="mailto:natura2000@mnhn.fr">natura2000@mnhn.fr</a>

### 1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

ZPS : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 29/03/2019



Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZPS : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038370678>

## 2. LOCALISATION DU SITE

### 2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

**Longitude** : -1,88°

**Latitude** : 46,03694°

### 2.2 Superficie totale

819258 ha

### 2.3 Pourcentage de superficie marine

100%

### 2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
52	Pays-de-la-Loire
54	Poitou-Charentes

### 2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
17	Charente-Maritime	0 %
85	Vendée	0 %

### 2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
Donnée(s) non disponible(s).	

### 2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)



### 3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

#### 3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A B C D	A B C		
					Représentativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale

- **PF** : Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données** : G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$ .
- **Conservation** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Évaluation globale** : A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

#### 3.2 Espèces visées à l'article 4 de la directive 2009/147/CE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat. C R V P	Qualité des données	A B C D	A B C		
				Min	Max				Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
B	A191	<a href="#">Sterna sandvicensis</a>	w	50	100	i	P	P	C	B	C	B
B	A191	<a href="#">Sterna sandvicensis</a>	c			i	P	P	C	B	C	B
B	A193	<a href="#">Sterna hirundo</a>	r	166	167	i	P	G	C	B	C	B
B	A193	<a href="#">Sterna hirundo</a>	c			i	P	P	C	B	C	B
B	A199	<a href="#">Uria aalge</a>	w	6	11	i	P	M	C	C	B	B
B	A199	<a href="#">Uria aalge</a>	c			i	C	DD	A	C	B	B
B	A200	<a href="#">Alca torda</a>	w			i	P	DD	B	C	B	B
B	A200	<a href="#">Alca torda</a>	c			i	C	DD	B	C	B	B
B	A384	<a href="#">Puffinus puffinus mauretanicus</a>	c	2500	4000	i	P	P	A	C	C	B



B	A001	<a href="#">Gavia stellata</a>	w	100	200	i	P	P	A	B	C	B
B	A001	<a href="#">Gavia stellata</a>	c	50	100	i	P	P	A	B	C	B
B	A002	<a href="#">Gavia arctica</a>	w	5	10	i	P	P	B	B	C	B
B	A002	<a href="#">Gavia arctica</a>	c	1	5	i	P	P	B	B	C	B
B	A003	<a href="#">Gavia immer</a>	w	20	50	i	P	P	B	B	C	B
B	A003	<a href="#">Gavia immer</a>	c	20	50	i	P	P	B	B	C	B
B	A007	<a href="#">Podiceps auritus</a>	w	50	150	i	P	P	B	B	C	B
B	A007	<a href="#">Podiceps auritus</a>	c	100	200	i	P	P	B	B	C	B
B	A013	<a href="#">Puffinus puffinus</a>	c	100	200	i	P	P	A	B	C	B
B	A014	<a href="#">Hydrobates pelagicus</a>	c			i	C	DD	B	B	C	B
B	A015	<a href="#">Oceanodroma leucorhoa</a>	c			i	P	DD	C	B	C	B
B	A016	<a href="#">Morus bassanus</a>	w			i	C	DD	B	B	C	B
B	A016	<a href="#">Morus bassanus</a>	c			i	C	DD	B	B	C	B
B	A046	<a href="#">Branta bernicla</a>	w	15000	20000	i	P	P	A	C	C	B
B	A065	<a href="#">Melanitta nigra</a>	w	15000	20000	i	P	P	A	B	C	B
B	A137	<a href="#">Charadrius hiaticula</a>	w	2500	5000	i	P	P	B	B	C	B
B	A137	<a href="#">Charadrius hiaticula</a>	c	3500	7000	i	P	P	B	B	C	B
B	A144	<a href="#">Calidris alba</a>	w	2500	4000	i	P	P	B	B	C	B
B	A144	<a href="#">Calidris alba</a>	c	2000	4000	i	P	P	B	B	C	B
B	A156	<a href="#">Limosa limosa</a>	w	6000	8000	i	P	P	B	C	C	C
B	A156	<a href="#">Limosa limosa</a>	c	5000	10000	i	P	P	B	C	C	C
B	A158	<a href="#">Numenius phaeopus</a>	w	1	10	i	P	P	B	C	C	B
B	A158	<a href="#">Numenius phaeopus</a>	c	1500	2000	i	P	P	B	C	C	B



B	A160	<a href="#">Numenius arquata</a>	w	1000	1500	i	P	P	B	C	C	C
B	A160	<a href="#">Numenius arquata</a>	c			i	P	DD	B	C	C	C
B	A169	<a href="#">Arenaria interpres</a>	w	3000	6000	i	P	DD	B	B	C	B
B	A169	<a href="#">Arenaria interpres</a>	c	3000	60000	i	P	P	B	B	C	B
B	A175	<a href="#">Catharacta skua</a>	w	10	50	i	P	P	C	B	C	B
B	A175	<a href="#">Catharacta skua</a>	c	50	100	i	P	P	C	B	C	B
B	A176	<a href="#">Larus melanocephalus</a>	w	1500	2500	i	P	P	B	B	C	B
B	A176	<a href="#">Larus melanocephalus</a>	c			i	C	DD	B	B	C	B
B	A177	<a href="#">Larus minutus</a>	w	9	16	i	P	M	B	B	C	B
B	A177	<a href="#">Larus minutus</a>	c			i	C	DD	A	B	C	B
B	A178	<a href="#">Larus sabinus</a>	c	50	100	i	P	P	C	B	B	B
B	A182	<a href="#">Larus canus</a>	w	200	500	i	P	P	B	B	C	B
B	A182	<a href="#">Larus canus</a>	c			i	P	DD	B	B	C	B
B	A183	<a href="#">Larus fuscus</a>	w	3000	4000	i	P	P	B	B	C	B
B	A183	<a href="#">Larus fuscus</a>	c	3500	7000	i	P	P	B	B	C	B
B	A184	<a href="#">Larus argentatus</a>	w	3500	8000	i	P	P	B	B	C	B
B	A184	<a href="#">Larus argentatus</a>	c			i	C	DD	B	B	C	B
B	A187	<a href="#">Larus marinus</a>	w	350	700	i	P	P	B	B	C	B
B	A187	<a href="#">Larus marinus</a>	c			i	C	DD	B	B	C	B
B	A188	<a href="#">Rissa tridactyla</a>	w			i	C	DD	A	B	B	B

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type** : p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m2, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.



- **Qualité des données** : G = « Bonne » (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = « Moyenne » (données partielles + extrapolations, par exemple); P = « Médiocre » (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population** : A =  $100 \geq p > 15\%$  ; B =  $15 \geq p > 2\%$  ; C =  $2 \geq p > 0\%$  ; D = Non significative.
- **Conservation** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Moyenne / réduite ».
- **Isolement** : A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale** : A = « Excellente » ; B = « Bonne » ; C = « Significative ».

### 3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site			Motivation						
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max			IV	V	A	B	C	D

- **Groupe** : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité** : i = individus, p = couples, adults = Adultes matures, area = Superficie en m<sup>2</sup>, bfemales = Femelles reproductrices, cmales = Mâles chanteurs, colonies = Colonies, fstems = Tiges florales, grids1x1 = Grille 1x1 km, grids10x10 = Grille 10x10 km, grids5x5 = Grille 5x5 km, length = Longueur en km, localities = Stations, logs = Nombre de branches, males = Mâles, shoots = Pousses, stones = Cavités rocheuses, subadults = Sub-adultes, trees = Nombre de troncs, tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.)** : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation** : IV, V : annexe où est inscrite l'espèce (directive « Habitats ») ; A : liste rouge nationale ; B : espèce endémique ; C : conventions internationales ; D : autres raisons.



## 4. DESCRIPTION DU SITE

### 4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	98 %
N02 : Rivières et Estuaires soumis à la marée, Vasières et bancs de sable, Lagunes (incluant les bassins de production de sel)	2 %

### Autres caractéristiques du site

Entièrement marin, le site prend en compte une partie du plateau continental et les eaux littorales, englobant le plateau de Rochebonne. Ses limites côtières sont représentées soit par les hautes mers, ce qui inclut la zone d'estran, soit par le périmètre existant d'une zone de protection spéciale littorale.

Vulnérabilité : Les principales sources d'altération potentielle sont les pollutions côtières ponctuelles ou diffuses (micro-polluants organiques), les pollutions marines accidentelles ou volontaires par les micro et macro-polluants dont les hydrocarbures. Le développement de parcs éoliens pourrait conduire à une mortalité d'oiseaux non négligeable.

### 4.2 Qualité et importance

Ce grand secteur constitue, en continuité avec les zones de protection spéciale " large de l'île d'Yeu " et " panache de la Gironde ", un ensemble fonctionnel remarquable d'une haute importance pour les oiseaux marins et côtiers sur la façade atlantique. En associant les parties côtières du continent et des îles, avec leurs zones d'estran, et les zones néritiques, ce secteur est très favorable en période post-nuptiale aux regroupements d'oiseaux marins et côtiers d'origine nordique pour l'essentiel.

Le périmètre s'appuie sur les zones les plus importantes pour la présence des cortèges d'oiseaux remarquables migrateurs et hivernants, en considérant les secteurs d'hivernage, de stationnement et de passage préférentiel des oiseaux marins, tant côtiers que pélagiques. Les zones préférentielles sont réparties sur l'ensemble du site et sont fortement liées aux comportements alimentaires des oiseaux et à la présence de nourriture, constituée essentiellement de poissons, crustacés, vers, mollusques.

Avec 40 % de la population mondiale de Puffin des Baléares (*Puffinus mauretanicus*), espèce fortement menacée au niveau mondial, ce site représente une de ses principales zones de stationnement inter nuptiale et de passage sur la façade atlantique. Elle se concentre entre le continent et le Plateau de Rochebonne et dans une moindre mesure entre les îles de Ré et d'Oléron et l'isobathe - 50 m. Dès lors que l'essentiel de sa population stationne dans les eaux territoriales, la France a une forte responsabilité pour la survie de cette espèce.

Particulièrement abondante aux mois de mars et avril, la Macreuse noire (*Melanitta nigra*) stationne en hiver surtout près des côtes vendéennes et rétaises au nord du Pertuis Breton, au sud de l'île d'Oléron et au large de la forêt de la Coubre. La zone côtière est fréquentée par les trois espèces de Plongeurs (*Gavia arctica*, *G. stellata* et *G. immer*) qui hivernent principalement près des côtes vendéennes du Pertuis Breton, de l'île de Ré, de l'île d'Aix et au large de la pointe de Chassiron. La Bernache cravant (*Branta bernicla*) se rencontre près des côtes des îles de Ré et d'Oléron, au niveau du platier entre les deux îles et à l'ouest de la pointe de Chassiron. Le Grèbe esclavon (*Podiceps auritus*) se rencontre autour des îles de Ré et d'Oléron. Quant au Goéland cendré (*Larus canus*), il se concentre près des côtes autour de l'île d'Aix et, dans une moindre mesure, à l'ouest de l'île de Ré, au sud est du plateau de Rochebonne et au sud-ouest de l'île d'Oléron. Enfin, l'ensemble de la côte constitue un site majeur d'hivernage et de halte migratoire pour de nombreux limicoles, comme le Bécasseau sanderling (*Calidris alba*), le Tournepièce à collier (*Arenaria interpres*) et le Grand gravelot (*Charadrius hiaticula*). D'autres espèces de limicoles sont également présentes sur les vasières où elles s'alimentent : la Barge à queue noire (*Limosa limosa*), le Courlis cendré (*Numenius arquata*) et le Courlis corlieu (*Numenius phaeopus*).

Le Guillemot de troïl (*Uria aalge*) est particulièrement abondant au début de la période d'hivernage, de décembre à février. Les individus se concentrent au nord du Plateau de Rochebonne et dans une moindre mesure au niveau de l'isobathe - 50 m au large des îles de Ré et d'Oléron et au niveau de l'isobathe - 70 m au large de la forêt de la Coubre. Le Pingouin torda (*Alca torda*) moins abondant que le Guillemot de troïl, se localise durant l'hivernage en mer dans la partie nord du Pertuis Breton et jusqu'au niveau de l'isobathe - 50 mètres au large de l'île d'Oléron.

Quatre espèces de Mouettes fréquentent le site en période de stationnement hivernal : la Mouette pygmée (*Larus minutus*) qui se localise de septembre à janvier dans le secteur du Plateau de Rochebonne et au large de l'île d'Oléron au niveau de



l'isobathe - 50 m ; la Mouette mélanocéphale (*L. melanocephalus*) est présente au large des îles ; la Mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*), bien que fréquentant toute la zone se concentre au large entre les îles et le Plateau de Rochebonne ; la Mouette de Sabine (*Larus sabini*) s'observe au large de l'isobathe -50 m de l'île d'Oléron.

le Fou de bassan (*Morus bassanus*) est essentiellement présent de septembre à novembre pendant la migration, au delà de l'isobathe - 50 m. Le grand Labbe (*Catharacta skua*) est observé au large en période de migration et d'hivernage entre les Iles de Ré et d'Oléron et au delà de l'isobathe - 50 m.

Les goélands fréquentent le secteur en se répartissant principalement au large de l'isobathe - 20 m sur l'ensemble du secteur. Enfin, ce secteur constitue une zone d'alimentation pour le Puffin des anglais (*Puffinus puffinus*), les Sternes caugek et pierregarin (*Sterna sandvicensis* et *S. hirundo*), principalement en période de reproduction et post-nuptiale, ainsi qu'une zone de stationnement automnal pour les Pétrels tempête et culblanc (*Hydrobates pelagicus* et *Oceanodroma leucorhoa*) le long de l'isobathe - 50 m pour le premier et au niveau du Plateau de Rochebonne pour le second.

### 4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des repercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]
L	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		B
M	G01.01	Sports nautiques		I
M	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i o b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

### 4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Domaine départemental	%
Domaine public maritime	%

### 4.5 Documentation

Bretagnolle, V., Certain, G., Houte, S. & Métais, M. 2004. Distribution maps and minimum abundance estimates for wintering auks in the bay of biscay, based on aerial surveys. *Aquatic Living resources* 17 : 353-360.

Castège, I., Roux, N. & Hémary, G. 2006. Recherche et suivi des oiseaux marin en mer. Programme ROMER navires. MNHN : 51p.

Certain, G. 2007. Distribution, abondance et stratégie de recherche alimentaire chez les prédateurs supérieurs du Golfe de Gascogne : Une Etude spatialisée. Thèse de doctorat. Université de la Rochelle - CRELA : 202p.

Deceuninck, B. & Micol, T. 2007. Identification des sites marins prioritaires pour les oiseaux marins et les oiseaux d'eaux. MEDAD & Ligue pour la protection des oiseaux : 21p.





Houte, S. & Bretagnolle, V. 2002. Recherche et suivi des oiseaux marins en mer. Programme ROMER avion. CNRS - Centre d'études biologiques de Chizè : 30p.

Salles, J.M., Caupenne, M., Dubois, T., Gauduchon, V., Gilardot, D. & Mroczko, C. 2000. Espèces nicheuses et hivernantes de la Directive Oiseaux (annexe 1 - C.E. 79/409) régulièrement observées en Poitou-Charentes. DIREN Poitou-Charentes - Ligue pour la protection des oiseaux : 50 fiches.

Yesou, P., Barzic, A., Wynn, R-B., Le Mao, P., 2007 La France est responsable de la conservation du Puffin des Baléares *Puffinus mauretanicus*.: Alauda : 287-289.

Lien(s) :

## 5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	0 %
32	Site classé selon la loi de 1930	1 %
36	Réserve naturelle nationale	0 %
54	Réserve de chasse et de faune sauvage du domaine public maritime	0 %

## 5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	POINTE DE CHASSIRON	*	0%
36	Baie de l'Aiguillon	*	0%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
------	---------------------	------	---------------------------

## 5.3 Désignation du site

# 6. GESTION DU SITE

## 6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis - Agence française pour la biodiversité

Adresse : Hôtel des impôts - 3 rue Etchebarne 17320 MARENNES

Courriel : [julie.bertrand@afbiodiversite.fr](mailto:julie.bertrand@afbiodiversite.fr)



## 6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

- Oui
- Non, mais un plan de gestion est en préparation.
- Non

## 6.3 Mesures de conservation

Le site comprend des plages (particulièrement plage des sablonceaux, pointe du plomb, plage des saumonards) utilisées pour des besoins de défense. Les sémaphores des Baleines et de Chassiron, emprises du ministère de la défense, se situent à proximité du site. Le classement des terrains du ministère de la défense et des plages ne devra pas remettre en cause les fonctions de défense concernées par ces espaces et équipements ainsi que leur entretien et leur capacité d'évolution. Les activités de défense exercées sont en particulier :

- activités aériennes : patrouilles opérationnelles de surveillance aérienne, zones d'entraînement aérien très basse altitude, zone de largage de cibles sous-marines, de bouées acoustiques et d'artifices, zone de survol pour les essais de missiles avec environnement électromagnétique potentiellement dense,
- activités de surface : patrouilles opérationnelles de surveillance nautique, activités de guerre des mines (surveillance des chenaux d'accès aux ports de La Rochelle), zones de transbordement et d'exercices amphibies, zone d'entraînement du 519° RT de La Rochelle, zones d'entraînement commandos marine et armée de terre, transit, activité et mouillage de bâtiments militaires, approvisionnement maritime du parc de stockage du service des essences de La Pallice, zone de patrouille en liaison avec les essais de missiles, retombées possibles d'objets ou engins en cas de difficultés rencontrées lors des essais avec environnement électromagnétique potentiellement dense,
- activités sous-marines : zone d'entraînement commandos marine et armée de terre, émissions sonar, zone d'opérations de guerre des mines, zone d'activité sous-marine,
- action de l'état en mer : opérations de déminage sur l'estran et points de dépose et de destruction d'explosifs.

Plus généralement, les espaces marins inclus dans le périmètre sont mobilisés pour assurer la protection du territoire national, y compris à un niveau stratégique. Les activités de défense, d'assistance et de sauvetage, de prévention et de lutte contre la pollution en mer ne pourront être remises en cause par cette mesure de classement.

La pérennisation des missions précitées ne devra pas être remise en cause.